

**VII.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

**POUR L'EXERCICE 1882.**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits proposés au projet de Budget de l'exercice 1881, y compris les amendements présentés à la Chambre des Représentants, s'élèvent à . . . . .	fr.	18,490,872	»
Les crédits proposés pour 1882 montent à . . . . .		18,467,610	»
<hr/>			
Le projet de Budget pour ce dernier exercice présente donc une diminution de . . . . .	fr.	23,262	»
<hr/>			

Les différentes modifications que ce Budget a subies sont indiquées ci-après :

CHAPITRE I<sup>er</sup>.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

Ce chapitre n'a pas subi de changement.

## CHAPITRE II.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

On propose une augmentation de crédit de 2,000 francs en vue de couvrir la dépense résultant des souscriptions.

Le crédit de 7,000 francs pour les frais de rédaction du 10<sup>e</sup> rapport triennal sur l'enseignement supérieur et pour la fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale, disparaît du projet de Budget de l'exercice 1882.

## CHAPITRE III.

## ENSEIGNEMENT MOYEN.

Ce chapitre n'a subi aucun changement.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE IV.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

On demande une somme de 9,500 francs pour payer les augmentations de traitement auxquelles certains inspecteurs principaux et cantonaux auront droit pour les quatre derniers mois de 1882, aux termes de l'article 5 de l'arrêté royal du 11 août 1879.

Le crédit de 33,000 francs qui figure au Budget de 1881, pour les cours normaux de gymnastique, est supprimé et reporté jusqu'à concurrence de 17,000 francs sur le crédit destiné aux cours temporaires de dessin, et de 18,000 francs sur le crédit pour l'enseignement des sciences naturelles et des éléments de l'agriculture.

On constate une diminution de 262 francs sur le crédit en faveur des écoles d'adultes, ainsi que la suppression des crédits temporaires de 12,500 francs et de 23,000 francs, qui figurent au Budget de 1881, pour acquisitions de bustes ou portraits du Roi et la confection d'un album d'histoire nationale à l'usage des écoles primaires. D'un autre côté, on porte une augmentation de 10,000 francs, à titre de premier crédit pour achat des collections destinées aux conférences des instituteurs et des institutrices et relatives à l'enseignement intuitif des diverses branches du programme de l'école primaire, en exécution de l'arrêté royal du 18 janvier 1881.

## CHAPITRE V.

## DÉPENSES IMPRÉVUES.

Pas de changement.

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Instruction publique et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de l'Instruction publique est fixé, pour l'exercice 1882, à la somme de *dix-huit millions quatre cent soixante-sept mille six cent dix francs* (18,467,610 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 27 février 1881.

\*

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Instruction publique,*

**P. VANHUMBÈECK.**

*Le Ministre des Finances,*

**CHARLES GRAUX.**

---

# BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000	»	21,000
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine. . . . .	245,000	»	245,000
3	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, et menues dépenses. — Frais du Bulletin du Ministère et de la publication de la statistique générale de l'instruction publique . . . . .	60,000	»	60,000
4	Bibliothèque de l'administration centrale; achats de livres et reliures; frais divers; abonnements et souscriptions à des publications périodiques et autres ouvrages. . . . .	5,000	»	5,000
5	Frais de déplacement; frais de route et de séjour; missions. . . . .	6,000	»	6,000
6	Musée scolaire de l'État pour les trois degrés de l'enseignement public (personnel et matériel). — Encouragements à l'organisation d'autres musées et expositions scolaires . . . . .	58,000	»	58,000
7	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés. — (La somme restée disponible sur le crédit vers la fin de l'année pourra être transférée à l'article 2.) . . . . .	14,000	»	14,000
8	Pensions civiles. — Premiers termes des pensions à accorder éventuellement . . . . .	16,000	»	16,000
9	Pensions concédées en vertu des articles 7 et 8 de la loi du 16 mai 1876 à des professeurs et instituteurs communaux, depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1877 et restant encore à servir au 1 <sup>er</sup> janvier 1879. — Pensions accordées en 1880 et 1881 en vertu des dispositions de ladite loi et prorata des premiers termes (ce crédit n'est pas limitatif.) . . . . .	626,000	»	626,000
10	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants ou orphelins d'employés de l'État, qui, sans avoir droit à la pension, ou dont la pension est reconnue insuffisante, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .	8,000	»	8,000
11	Secours à d'anciens instituteurs nécessiteux, ainsi qu'à leurs veuves, orphelins ou ascendants, dont la pension serait jugée insuffisante ou qui ne jouissent d'aucune pension — Suppléments de pension aux instituteurs en conformité de l'arrêté royal du 21 juin 1862. . . . .	65,000	»	65,000
12	Récompenses et distinctions honorifiques aux instituteurs et anciens instituteurs; confection de diplômes; travaux d'écritures . . . . .	2,000	»	2,000
13	Traitements des inspecteurs chargés du service de l'hygiène scolaire. — Frais de route et de séjour. — Dépenses diverses . . . . .	19,000	»	19,000
	A REPORTER. . . . . fr.	1,125,000	»	1,125,000

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	1,123,000 "	"	1,123,000 "
<b>CHAPITRE II.</b>				
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.				
14	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur . . . . .	6,000 "	"	6,000 "
15	Traitements des fonctionnaires et employés des deux Universités de l'État; traitements complémentaires des professeurs ordinaires (art. 9, § 3, de la loi du 15 juillet 1849.) (Il pourra être opéré un transfert de l'un à l'autre des articles 15, 16 et 17 d'une somme de 20,000 francs au plus) . . . . .	983,200 "	"	983,200 "
16	Bourses universitaires et bourses de voyage; frais de concours pour la collation de ces bourses. — Matériel des Universités. . . . .	529,460 "	"	529,460 "
17	Frais de route et de séjour et indemnités de séance des membres du jury central; frais de route et de séjour et indemnités de séance des membres de la commission d'entérinement des diplômes délivrés par les Universités et par le jury central; traitements et indemnités aux agents et employés attachés à la commission d'entérinement; huissiers du jury central; indemnités pour travaux extraordinaires dans l'intérêt du service du jury; garde du matériel et matériel, etc.; indemnités aux professeurs des Universités de l'État, qui ont fait partie des jurys combinés, sous l'empire de la loi du 1 <sup>er</sup> mai 1857, pour leur assurer dans la distribution du produit des examens, sous l'empire de la loi du 26 mai 1876, une somme égale à celle qui a été allouée à chacun d'eux, en moyenne, pour frais de séance, pendant les quatre années 1875, 1874, 1875 et 1876. . . . .	98,470 "	"	98,470 "
18	Dépenses du concours universitaire. — Frais de publication et d'impression des <i>Annales des Universités de Belgique</i> . . . . .	10,000 "	"	10,000 "
19	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du corps professoral universitaire et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de cet enseignement. — Souscriptions. . . . .	27,000 "	"	27,000 "
<b>CHAPITRE III.</b>				
ENSEIGNEMENT MOYEN.				
20	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen.	8,000 "	"	8,000 "
21	Inspection des établissements d'instruction moyenne (personnel) .	23,750 "	"	23,750 "
22	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne. — Inspection spéciale et temporaire des cours de gymnastique. — Inspection spéciale de l'enseignement du dessin dans les établissements d'instruction moyenne.	16,000 "	"	16,000 "
	A REPORTER. . . . . fr.	2,624,880 "	"	2,624,880 "

## POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	2,624,880 »	»	2,624,880 »
25	Frais de l'école normale de l'enseignement moyen du degré supérieur (section des humanités à Liège); frais de la section spéciale pour la formation de professeurs de langues modernes, instituée près de l'école normale des humanités à Liège; personnel, bourses, etc.; indemnités, matériel et dépenses ordinaires pour la section des sciences à Gand; bourses aux élèves de l'école normale de l'enseignement moyen du degré supérieur; subsides pour aider les élèves les plus distingués de l'enseignement normal du degré supérieur qui ont terminé leurs études, à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers; frais des deux écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur; personnel, matériel et bourses; frais de la section normale d'enseignement moyen pour filles, instituée auprès de l'école normale primaire de l'Etat à Liège (personnel, matériel, bourses); crédit destiné, conformément à la loi du 2 juillet 1875, à accorder des augmentations de traitement au personnel administratif des écoles moyennes normales de l'Etat . . . . .	200,995 »	»	200,995 »
24	Frais de route et de séjour; indemnités de séance des membres des jurys d'examen institués en conformité de l'article 57 de la loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850, pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré; par les arrêtés royaux du 27 janvier 1865 et du 8 mai 1874, pour le diplôme de capacité relatif à l'enseignement de la langue flamande, de la langue allemande et de la langue anglaise, et par l'arrêté royal du 5 février 1865 pour le diplôme de capacité à délivrer aux élèves de la première industrielle et commerciale des athénées; salaires des huissiers des jurys; garde du matériel; matériel; frais du jury chargé de délivrer le diplôme préparatoire et le diplôme définitif de régente d'école moyenne ou d'école normale primaire; frais du jury chargé de délivrer le diplôme de professeur de gymnastique, institué par l'arrêté royal du 9 juillet 1874. . . . .	51,200 »	»	51,200 »
25	Cours complémentaire temporaire de dessin à l'usage des professeurs des athénées royaux et des collèges et cours temporaire pour les professeurs des écoles moyennes de filles; frais de route et de séjour aux personnes qui seront appelées à ces cours. — Frais du jury pour la délivrance du certificat de capacité . . . . .	2,500 »	50,000 »	52,500 »
26	Crédit ordinaire des athénées royaux; crédit pour supplément de minerval; crédit destiné à mettre les traitements des membres du personnel enseignant en rapport avec la réorganisation des athénées (arrêté royal du 14 juillet 1875); augmentation de traitement aux professeurs chargés de l'enseignement de la gymnastique ainsi qu'aux professeurs chargés de l'enseignement du dessin, qui sont munis d'un diplôme ou certificat spécial de capacité; crédit destiné à pourvoir : 1° aux frais de l'institution de professeurs intérimaires dans les athénées royaux conformément à l'arrêté royal du 6 août 1879; 2° aux augmentations de traitements attribuées par l'arrêté royal du 8 septembre 1879 aux surveillants dans les athénées royaux; 3° à l'allocation des indemnités prévues par l'arrêté royal du 27 septembre 1880, en faveur des professeurs des athénées royaux qui, par suite des modifications introduites dans le programme général des cours, auront transitoirement une augmentation notable de travail. . . . .	759,478 »	»	759,478 »
27	Adjonction, à titre d'essai, aux sections professionnelles des athénées, de cours complémentaires spécialement destinés à préparer des élèves pour l'institut supérieur de commerce. — Encouragements aux élèves qui suivront ces cours. . . . .	7,500 »	»	7,500 »
	A REPORTER. . . . . fr.	5,626,551 »	50,000 »	5,656,551 »

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	5,026,551 »	30,000 »	5,056,551 »
28	Crédit ordinaire des écoles moyennes; crédit destiné à mettre les traitements des membres du personnel enseignant en rapport avec la réorganisation des écoles moyennes de l'État (arrêté royal du 14 juillet 1875); augmentation de traitement aux régents, instituteurs, etc., des écoles moyennes de l'État, qui, étant chargés de l'enseignement de la gymnastique, sont munis du diplôme ou certificat spécial pour cet enseignement. — Indemnités à des membres du personnel enseignant des écoles moyennes, par application de l'arrêté royal du 27 septembre 1880.	690,702 »	»	690,702 »
29	Bourses à des élèves des écoles moyennes . . . . .	15,000 »	»	15,000 »
30	Subsides à des établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne, soit du 1 <sup>er</sup> degré, soit du 2 <sup>d</sup> degré. Complément de subsides aux établissements communaux ou provinciaux du 1 <sup>er</sup> ou du 2 <sup>d</sup> degré pour les aider à accorder une augmentation de traitement aux professeurs de gymnastique de ces établissements qui seront munis du diplôme ou certificat spécial pour cet enseignement . . . . .	527,168 »	»	527,168 »
31	Subsides à des établissements communaux d'enseignement moyen pour filles . . . . .	70,000 »	»	70,000 »
32	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne. . . . .	25,000 »	»	25,000 »
33	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré qui sont sans emploi. . . . .	»	3,120 »	3,120 »
34	Traitements à des professeurs mis en disponibilité par suppression d'emploi, pour motifs de santé ou dans l'intérêt du service, et auxquels le Gouvernement permettra de compter les années passées dans cette position comme services donnant droit à une pension de retraite; traitements à des professeurs mis en disponibilité sur leur demande ou par mesure d'ordre. . . . .	58,000 »	»	58,000 »
35	Encouragements pour la publication d'ouvrages classiques; subsides, souscriptions, achats, missions. — Achats de collections et d'objets nécessaires à l'enseignement dans les établissements d'instruction moyenne de l'État . . . . .	14,000 »	86,000 »	100,000 »
36	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire à l'usage des professeurs des athénées et des collèges soumis au régime de la loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850 . . . . .	3,000 »	2,000 »	5,000 »
<b>CHAPITRE IV.</b>				
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.				
37	Traitements des inspecteurs des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, de l'inspectrice des écoles normales d'institutrices et du vérificateur des économes des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux de l'enseignement primaire; traitements des inspecteurs cantonaux de l'enseignement primaire.	410,500 »	»	410,500 »
38	Personnel des écoles normales de l'État et des sections normales primaires établies près des écoles moyennes; traitements et indemnités; traitements de disponibilité; augmentation de traitement aux professeurs des écoles normales et sections normales munis d'un diplôme ou certificat de capacité pour l'enseignement du dessin. . . . .	716,680 »	»	716,680 »
	A REPORTER. . . . . fr.	5,956,601 »	121,120 »	6,057,721 »

## POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	5,956,601 °	121,120 °	6,057,721 °
39	Subventions aux écoles normales agréées pour la formation d'institutrices . . . . .	28,000 °	°	28,000 °
40	Frais d'administration, impressions, registres, etc.; acquisition d'ouvrages périodiques et autres pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire; conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire; frais de voyage des inspecteurs des écoles normales, de l'inspectrice des écoles normales d'institutrices et du vérificateur des économats des écoles normales de l'État; indemnités casuelles aux inspecteurs principaux de l'enseignement primaire pour la visite des écoles et autres services (arrêtés royaux du 11 août 1879 et du 1 <sup>er</sup> décembre 1880); indemnités casuelles aux inspecteurs cantonaux pour la visite des écoles et autres services (arrêtés royaux du 11 août 1879 et du 1 <sup>er</sup> décembre 1880); indemnités casuelles aux inspectrices déléguées pour la visite des écoles et autres services (arrêté royal du 28 février 1880) . . . . .	207,000 °	°	207,000 °
41	Frais des jurys d'examen pour les écoles normales; amélioration et location de locaux; matériel des établissements normaux de l'État; frais des jurys chargés d'examiner les candidats non diplômés que les conseils communaux demandent à pouvoir nommer aux fonctions d'instituteurs ou d'institutrices primaires à défaut de candidats pourvus du diplôme légal (art. 8 de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1879). — Cours normaux temporaires pour la formation de maîtresses d'écoles gardiennes communales; indemnités aux professeurs et instituteurs chargés de cet enseignement; frais des jurys d'examen d'entrée et de sortie; dépenses diverses. — Cours normaux temporaires de dessin pour les membres du personnel enseignant des écoles primaires communales et des écoles normales primaires; indemnités aux personnes appelées à ces cours et aux professeurs chargés de cet enseignement; dépenses diverses. — Cours normaux temporaires pour l'enseignement des sciences naturelles et des éléments de l'agriculture aux membres du personnel enseignant des écoles primaires communales et des écoles normales primaires; frais d'organisation; indemnités de déplacement aux personnes appelées à ces cours; indemnités aux professeurs chargés de l'enseignement; frais des jurys chargés de délivrer les certificats de capacité; dépenses diverses. — Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs; bourses aux élèves instituteurs et aux élèves institutrices des diverses écoles normales; bourses de noviciat (art. 39 de la loi) . . . . .	1,076,200 °	°	1,076,200 °
42	Construction, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de construction, de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et plans-types; frais d'écritures et d'impressions relatifs à l'exécution des lois allouant des crédits extraordinaires pour l'organisation matérielle de l'enseignement primaire. — Indemnités aux membres du personnel enseignant chargés d'initier leurs collègues à l'enseignement du dessin, des sciences naturelles, des éléments de l'agriculture et de la gymnastique, conformément au programme arrêté par le Gouvernement; dépenses diverses pour l'enseignement de ces branches. — Service annuel ordinaire des écoles gardiennes adjointes aux écoles communales en vertu des articles 1 et 2 de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1879; subsides aux communes; subsides à accorder par continuation à des écoles gardiennes privées soumises au régime légal; subsides en faveur des crèches; service annuel ordinaire des cours d'adultes adjoints aux écoles primaires communales en vertu des articles 1 et 2 de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1879; subsides aux communes. — Traitements des instituteurs intérimaires remplaçant des			
	A REPORTER. . . . fr.	7,247,801 °	121,120 °	7,368,921 °

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	7,247,801 »	121,120 »	7,368,921 »
	instituteurs malades. — Suppléments de traitement à des instituteurs en fonctions; suppléments de traitement d'attente aux instituteurs placés dans la position de disponibilité. — Frais des concours entre les écoles d'adultes; récompenses aux élèves qui se distinguent dans ces concours. — Frais d'administration des comités scolaires; impressions, registres; indemnités pour la formation des brevets de nomination des membres de ces comités; autres dépenses. . . . .	11,007,689 »	»	11,007,689 »
43	Publications périodiques et autres intéressant l'instruction primaire; abonnements, acquisitions, souscriptions, subsides aux auteurs; distribution d'ouvrages ou subsides aux bibliothèques des écoles normales et aux bibliothèques cantonales des instituteurs; achat de collections et d'appareils pour l'enseignement des sciences naturelles, des éléments de l'agriculture, du dessin et de la géographie dans les conférences cantonales des instituteurs, et collections relatives à l'enseignement intuitif de différentes branches du programme de l'école primaire dans les conférences des instituteurs et des institutrices; missions; dépenses imprévues. . . . .	85,000 »	»	85,000 »
<b>CHAPITRE V.</b>				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
44	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . . . .	6,000 »	»	6,000 »
	TOTAL du Budget du Ministère de l'Instruction publique. . fr.	18,546,490 »	121,120 »	18,467,610 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 27 février 1881.

PAR LE ROI :

**LÉOPOLD.**

*Le Ministre de l'Instruction publique,*

**P. VAN HUMBÉECK.**

*Le Ministre des Finances,*

**CHARLES GRAUX.**

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR 1882.

## SERVICES SPÉCIAUX.

*Sommes restant disponibles, au 1<sup>er</sup> janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 1881.	
Construction et aménagement des écoles normales de Liège et de Mons. (Loi du 27 mai 1876.) . . . . .	505,500 "	62 75	
Travaux à l'école normale de Liège. (Loi du 29 mars 1877.) . . . . .	21,000 "	2,494 12	
Pensions des professeurs et instituteurs communaux. (Loi du 4 juin 1878.) . . . . .	489,776 55	75,550 78	
Ameublement et installation du Ministère de l'Instruction publique. (Loi du 28 juillet 1879.) . . . . .	186,000 "	2,060 50	
Loi du 4 août 1879. {	Construction et amélioration de locaux des universités de l'État. Installations matérielles . . . . .	4,500,000 "	4,450,921 52
	Amélioration des locaux des écoles normales primaires et sections normales de l'État . . . . .	565,000 "	576,076 74
Création d'une bibliothèque centrale au Ministère de l'Instruction publique. (Loi du 18 mai 1880.) . . . . .	40,000 "	58,142 50	
Organisation matérielle de l'enseignement primaire.	964,421 62	249,978 48	
Ameublement des locaux du Ministère de l'Instruction publique. . . . .	197,000 "	59,869 55	
Avances aux instituteurs des sommes dues pour traitements, en cas de refus des communes. . . . .	500,000 "	268,475 05	
Loi du 25 août 1880. {	1 <sup>o</sup> Frais du concours ouvert pour l'étude des sciences naturelles . . . . .	7,000 "	6,991 40
	2 <sup>o</sup> Appropriation des locaux des sections normales à Bruges et à Nivelles . . . . .	6,800 "	6,800 "
	3 <sup>o</sup> Projets de plans-types pour la construction d'athénées, collèges et écoles moyennes. . . . .	6,000 "	1,177 "
	4 <sup>o</sup> Cours normaux temporaires de maîtresses d'écoles gardiennes . . . . .	15,000 "	42 15
	5 <sup>o</sup> Cours de dessin pour le personnel enseignant des écoles communales et des écoles normales primaires . . . . .	15,000 "	15,000 "
	6 <sup>o</sup> Concours entre les écoles d'adultes de la province de Namur . . . . .	5,000 "	296 70
	7 <sup>o</sup> Construction et ameublement de sections préparatoires d'écoles moyennes . . . . .	520,000 "	520,000 "
Construction et ameublement de maisons d'écoles. (Loi du 27 août 1880.) . . . . .	4,665,865 45	1,575,290 65	
TOTAUX. . . . . fr.	13,003,565 60	7,207,007 67	

(274)

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

pour l'exercice 1882.



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>		
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>		
<i>Personnel.</i>		
1	»	Traitement du Ministre . . . . .
2	»	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine . . . . .
<i>Matériel.</i>		
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses . . . . . 50,000 »
	b.	Frais du Bulletin du Ministère et de la publication de la statistique générale de l'instruction publique . . . . . 40,000 »
4	»	Bibliothèque de l'administration centrale. — Achat de livres et reliures. Frais divers. Abonnements et souscriptions à des publications périodiques et autres ouvrages . . . . .
5	»	Frais de déplacement; frais de route et de séjour; missions . . . . .
6	»	Musée scolaire de l'État pour les trois degrés de l'enseignement public. (Personnel et matériel.) Encouragements et organisation d'autres musées et expositions scolaires . . . . .
7	»	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . . . (La somme restée disponible sur ce crédit vers la fin de l'année pourra être transférée à l'article 2.)
<i>Pensions et secours.</i>		
8	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder <sup>éventuellement</sup> . . . . .
A REPORTER. . . . . fr.		

## DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1882.

CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
243,000	»	243,000	243,000	»	»	
60,000	»	60,000	60,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
38,000	»	38,000	38,000	»	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	
16,000	»	a) 16,000	16,000	»	»	a) Voir le tableau ci-annexé.
403,000	»	403,000	403,000	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
9	a.	Pensions concédées en vertu des articles 7 et 8 de la loi du 16 mai 1876, à des professeurs et instituteurs communaux, depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1877, et restant encore à servir au 1 <sup>er</sup> janvier 1879. . . . .
	b.	Pensions accordées en 1880 et en 1881 en vertu des mêmes dispositions de ladite loi et prorata des premiers termes. (Ce crédit n'est pas limitatif) . . . . .
10	a.	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants ou orphelins d'employés de l'État, qui, sans avoir droit à la pension, ou dont la pension est reconnue insuffisante, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .
11	a.	Secours à d'anciens instituteurs nécessiteux, ainsi qu'à leurs veuves, orphelins ou ascendants, dont la pension serait jugée insuffisante ou qui ne jouissent d'aucune pension. fr. 60,000 »
	b.	Suppléments de pension aux instituteurs en conformité de l'arrêté royal du 21 juin 1862. . . . . 5,000 »
12	a.	Récompenses et distinctions honorifiques aux instituteurs et anciens instituteurs; confection de diplômes; travaux d'écritures . . . . .
13	a.	Traitement des inspecteurs chargés du service de l'hygiène scolaire. . . . . 12,000 »
	b.	Frais de route et de séjour. — Dépenses diverses. . . . . 7,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.
<b>CHAPITRE II.</b>		
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.		
14	a.	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur . . . . .
15	a.	Traitements des fonctionnaires et employés des deux Universités de l'État . . fr. 965,200 »
	b.	Traitements complémentaires des professeurs ordinaires (art. 9, § 3, de la loi du 15 juillet 1849) . . . . . 20,000 »
16	a.	Bourses universitaires et bourses de voyage; frais de concours pour la collation de ces bourses . . . . . 90,000 »
	b.	Matériel des Universités . . . . . 239,460 »
17	a.	Frais de route et de séjour et indemnités de séance des membres du jury central. . . 58,500 »
	b.	Frais de route et de séjour et indemnités de séance des membres de la commission d'entérinement des diplômes délivrés par les Universités et par le jury central. . . 10,000 »
		A REPORTER . . . . . fr. 68,500 »
		A REPORTER, . . . . . fr.

## DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
405,000	»	405,000	405,000	»	»	
626,000	»	626,000	626,000	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
65,000	»	65,000	65,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
19,000	»	19,000	19,000	»	»	
1,123,000	»	1,123,000	1,123,000	1	»	
DIFFÉRENCE. . . . . fr.						
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
a) 983,200	»	983,200	983,200	»	»	a) Il pourra être opéré un transfert de l'un à l'autre des articles 15, 16 et 17, d'une somme de 20,000 francs au plus.
329,460	»	329,460	329,460	»	»	
1,518,660	»	1,518,660	1,518,660	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		REPORT. . . . . fr. 68,500 »
17 (suite.)	c.	Traitements et indemnités aux agents et employés attachés à la commission d'entérinement; huissiers du jury central; indemnités pour travaux extraordinaires dans l'intérêt du service du jury; garde du matériel et matériel, etc. . . . . 15,000 »
	d.	Indemnités aux professeurs des Universités de l'État qui ont fait partie des jurys combinés sous l'empire de la loi du 1 <sup>er</sup> mai 1857, pour leur assurer, dans la distribution du produit des examens, en vertu de la loi du 26 mai 1876, une somme égale à celle qui a été allouée à chacun d'eux, en moyenne, pour frais de séance pendant les quatre années 1875, 1874, 1875 et 1876. . . . . 14,970 »
18	»	Dépenses du concours universitaire. — Frais de publication et d'impression des <i>Annales des Universités de Belgique</i> . . . . .
19	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du corps professoral universitaire, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions. . . . .
»	»	Frais de rédaction du 10 <sup>e</sup> rapport triennal sur l'enseignement supérieur; fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale (art. 56 de la loi du 15 juillet 1849). (Pour mémoire.) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.
<b>CHAPITRE III.</b>		
ENSEIGNEMENT MOYEN.		
20	»	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen . . . . . fr.
21	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne; personnel . . . . .
22	»	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne. Inspection spéciale et temporaire des cours de gymnastique. — Inspection spéciale de l'enseignement du dessin dans les établissements d'instruction moyenne. . . . .
25	a.	Frais de l'école normale de l'enseignement moyen du degré supérieur (section des humanités, à Liège) . . . . . fr. 42,098 »
	b.	Frais de la section spéciale pour la formation de professeurs de langues modernes, instituée près de l'école normale des humanités à Liège (personnel, bourses, etc.) . . . . . 14,000 »
	c.	Indemnités, matériel et dépenses ordinaires pour la section des sciences, à Gand . . . . . 11,700 »
		A REPORTER. . . . . fr. 67,798 »
		A REPORTER. . . . . fr.

## DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1882

CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION	
4,318,660	»	4,318,660	4,318,660	»	»	
98,470	»	98,470	98,470	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
27,000	»	27,000	25,000	a) 2,000	»	a) Une somme de 2,000 francs est nécessaire pour couvrir l'augmentation de dépenses résultant des souscriptions.
»	»	»	7,000	»	b) 7,000	b) Ce crédit disparaît du projet de Budget de 1882
1,454,150	»	1,454,150	1,459,150	2,000	7,000	
DIMINUTION. . . . fr.				5,000		
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
25,750	»	25,750	25,750	»	»	
16,000	»	16,000	16,000	»	»	
47,750	»	47,750	47,750	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.
			REPORT. . . . . fr. 67,798 »
23 (suite.)	d.	Bourses aux élèves de l'école normale de l'enseignement moyen du degré supérieur; subsides pour aider les élèves les plus distingués de l'enseignement normal du degré supérieur, qui ont terminé leurs études, à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers . . . . .	40,000 »
	e.	Frais des deux écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur (personnel, matériel et bourses). . . . .	63,850 »
	f.	Frais de la section normale d'enseignement moyen pour filles, instituée auprès de l'école normale primaire de l'État à Liège (personnel, matériel et bourses). . . . .	26,500 »
	g.	Crédit destiné, conformément à la loi du 2 juillet 1875, à accorder des augmentations de traitement au personnel administratif et enseignant des écoles moyennes normales de l'État. . . . .	2,865 »
	24	a.	Frais de route et de séjour, indemnités de séance des membres des jurys d'examen institués, en conformité de l'article 57 de la loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850, pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré; par les arrêtés royaux du 27 janvier 1865 et du 8 mai 1874 pour le diplôme de capacité relatif à l'enseignement de la langue flamande, de la langue allemande et de la langue anglaise; et par l'arrêté royal du 3 février 1865 pour le diplôme de capacité à délivrer aux élèves de la première industrielle et commerciale des athénées; salaire des huissiers des jurys, garde du matériel et matériel . . . . .
b.		Frais du jury chargé de délivrer le diplôme préparatoire et le diplôme définitif de régent d'école moyenne ou d'école normale primaire . . . . .	3,000 »
c.		Frais du jury chargé de délivrer le diplôme de professeur de gymnastique institué par l'arrêté royal du 9 juillet 1874 . . . . .	2,000 »
a.		Cours complémentaire temporaire de dessin à l'usage des professeurs des athénées royaux et des collèges, et cours temporaire pour les professeurs des écoles moyennes de filles; frais de route et de séjour aux personnes qui seront appelées à ce cours. . . . .	50,000 »
25	b.	Frais du jury pour la délivrance du certificat de capacité . . . . .	2,500 »
	a.	Athénées royaux. — Crédit ordinaire . . . . .	300,000 »
	b.	— Crédit pour supplément de minerval . . . . .	62,394 »
26	c.	— Crédit destiné à mettre les traitements des membres du personnel enseignant en rapport avec la réorganisation des athénées (arrêté royal du 14 juillet 1875) . . . . .	341,284 »
	d.	Augmentation de traitement aux professeurs chargés de l'enseignement de la gymnastique, ainsi qu'aux professeurs chargés de l'enseignement du dessin, qui sont munis du diplôme ou certificat spécial de capacité . . . . .	10,800 »
27	e.	Crédit destiné à pourvoir : 1° aux frais de l'institution de professeurs intérimaires dans les athénées royaux, conformément à l'arrêté royal du 6 août 1879; 2° aux augmentations de traitement attribuées, par l'arrêté royal du 8 septembre 1879, aux surveillants dans les athénées royaux; 5° à l'allocation des indemnités prévues par l'arrêté royal du 27 septembre 1880, en faveur des professeurs des athénées royaux qui, par suite des modifications introduites dans le programme général des cours, auront transitoirement une augmentation notable de travail . . . . .	45,000 »
	»	Adjonction, à titre d'essai, aux sections professionnelles des athénées, de cours complémentaires spécialement destinés à préparer des élèves pour l'institut supérieur de commerce; encouragements aux élèves qui suivront ces cours . . . . .	
			A REPORTER. . . . . fr.

## DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
47,750	»	47,750	47,750	»	»	
200,993	»	200,993	200,993	»	»	
31,200	»	31,200	31,200	»	»	
2,500	30,000	32,500	32,500	»	»	
759,478	»	759,478	759,478	»	»	
7,500	»	7,500	7,500	»	»	
1,049,421	30,000	1,079,421	1,079,421	»	»	



## DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,049,421	30,000	1,079,421	1,079,421	»	»	
690,702	»	690,702	690,702	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
527,168	»	527,168	527,168	»	»	
70,000	»	70,000	70,000	»	»	
25,000	»	25,000	25,000	»	»	
»	3,120	3,120	5,120	»	»	
58,000	»	38,000	38,000	»	»	
14,000	86,000	100,000	100,000	»	»	
3,000	2,000	5,000	5,000	»	»	
2,252,291	121,120	2,353,411	2,353,411	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . . fr.				»		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE IV.</b>		
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.</b>		
37	a.	Traitements des inspecteurs des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, de l'inspectrice des écoles normales d'institutrices, et du vérificateur des économats des écoles normales . . . . . 21,000 »
	b.	Traitements des inspecteurs principaux de l'enseignement primaire. . . . . 117,000 »
	c.	Traitements des inspecteurs cantonaux de l'enseignement primaire . . . . . 272,500 »
38	»	Personnel des écoles normales de l'État et des sections normales primaires établies près des écoles moyennes; traitements et indemnités; traitements de disponibilité; augmentation de traitement aux professeurs des écoles normales et sections normales, munis d'un diplôme ou certificat de capacité pour l'enseignement du dessin. . . . .
39	»	Subventions aux écoles normales agréées pour la formation d'institutrices. . . . .
	a.	Frais d'administration, impressions, registres, etc., pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire. . . . . fr. 4,000 »
	b.	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire. . . . . 12,000 »
	c.	Frais de voyage des inspecteurs des écoles normales, de l'inspectrice des écoles normales d'institutrices et du vérificateur des économats des écoles normales de l'État . . . . . 9,000 »
40	d.	Indemnités casuelles aux inspecteurs principaux de l'enseignement primaire pour la visite des écoles et autres services. (Arrêtés royaux du 11 août 1879 et du 1 <sup>er</sup> décembre 1880.) . . . . . 37,000 »
	e.	Indemnités casuelles aux inspecteurs cantonaux pour la visite des écoles et autres services. (Arrêtés royaux du 11 août 1879 et du 1 <sup>er</sup> décembre 1880.) . . . . . 100,000 »
	f.	Indemnités aux inspecteurs délégués pour la visite des écoles et autres services. (Arrêté royal du 28 février 1880.) . . . . . 25,000 »
	a.	Frais des jurys d'examen pour les écoles normales . . . . . 56,000 »
41	b.	Amélioration et location des locaux et matériel des établissements normaux de l'État . . . . . 170,000 »
	c.	Frais des jurys chargés d'examiner les candidats non diplômés que les conseils communaux demandent à pouvoir nommer aux fonctions d'instituteurs ou d'institutrices primaires, à défaut de candidats pourvus du diplôme légal. (Art. 8 de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1879.) . . . . . 3,500 »
		A REPORTER. . . . fr. 229,500 »
		A REPORTER. . . . fr.

## DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
410,500	»	410,500	401,000	9,500	»	Cette différence en plus provient des aug- mentations de traitement auxquelles certains inspecteurs principaux et cantonaux auront droit pour les quatre derniers mois de 1882, aux termes de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 août 1879.
716,680	»	716,680	716,680	»	»	
28,000	»	28,000	28,000	»	»	
207,000	»	207,000	207,000	»	»	
1,362,180	»	1,362,180	1,352,680	9,500	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		REPORT. . . . . fr. 229,500 »
41	d.	Cours normaux temporaires pour la formation de maitresses d'écoles gardiennes communales. — Indemnités aux professeurs et instituteurs chargés de cet enseignement. — Frais des jurys d'examen d'entrée et de sortie; dépenses diverses. 50,000 »
	e.	Cours normaux temporaires de dessin pour les membres du personnel enseignant des écoles primaires communales et des écoles normales primaires. — Frais des jurys chargés de délivrer les certificats de capacité pour l'enseignement du dessin dans les écoles primaires communales; indemnités aux personnes appelées à ces cours et aux professeurs chargés de l'enseignement. — Dépenses diverses. a) 77,000 »
	f.	Cours normaux temporaires pour l'enseignement des sciences naturelles et des éléments de l'agriculture, aux membres du personnel enseignant des écoles primaires communales et des écoles normales primaires; frais d'organisation; indemnité de déplacement aux personnes appelées à ces cours; indemnités aux professeurs chargés de l'enseignement; frais des jurys chargés de délivrer les certificats de capacité, et dépenses diverses . . . . . a) 78,000 »
	g.	Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs . . . . . 20,000 »
	h.	Bourses aux élèves instituteurs et aux élèves institutrices des diverses écoles normales . . . . . 590,000 »
	i.	Bourses de noviciat. (Art. 39 de la loi.) . . . . . 51,700 »
	a.	Construction, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de construction, de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et plans-types; frais d'écritures et d'impressions relatifs à l'exécution des lois allouant des crédits extraordinaires et spéciaux pour l'organisation matérielle de l'enseignement primaire . . . . . 150,000 »
	b.	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes. Subsides en faveur de l'enseignement des filles dans les écoles primaires à programme développé et soumis au régime de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1879 — Subsides aux directeurs et aux directrices des écoles normales de l'État pour couvrir, le cas échéant, le déficit du budget de l'école d'application — Indemnités aux membres du personnel enseignant chargés d'initier leurs collègues à l'enseignement du dessin, des sciences naturelles, des éléments de l'agriculture, des ouvrages manuels et de la gymnastique, conformément au programme arrêté par le Gouvernement. — Dépenses diverses pour l'enseignement de ces branches . . . . . 9,582,689 »
	42	c.
d.		Service annuel ordinaire des cours d'adultes adjoints aux écoles primaires communales en vertu des articles 1 et 2 de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1879; subsides aux communes . . . . . c) 500,000 »
e.		Traitements des instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades. — Suppléments de traitement à des instituteurs en fonction. — Suppléments de traitements d'attente aux instituteurs placés dans la position de disponibilité . . . . . 200,000 »
f.		Frais des concours entre les écoles d'adultes; récompenses aux élèves qui se distinguent dans ces concours. (Exécution de l'article 24 du règlement général du 17 septembre 1866.) . . . . . 25,000 »
g.		Frais d'administration des comités scolaires; impressions, registres; indemnités pour la formation des brevets de nomination des membres de ces comités; autres dépenses. . . . . 50,000 »
		A REPORTER. . . . . fr.

## DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,362,180	»	1,362,180	1,352,680	9,500	»	
1,076,200	»	1,076,200	1,076,200	»	»	a) Le crédit de 55,000 francs qui figura au Budget de 1881, pour les cours normaux de gymnastique, est supprimé et reporté à concurrence de 17,000 francs sur le crédit destiné aux cours normaux temporaires de dessin, et de 18,000 francs sur le crédit pour l'enseignement des sciences naturelles et des éléments de l'agriculture.
11,007,689	»	11,007,689	11,020,451	»	b) 12,762	b) et c) Ces différences proviennent, d'une part, d'une diminution de 263 francs du crédit en faveur des écoles d'adultes et, d'autre part, de la suppression des crédits temporaires de 12,300 francs et de 25,000 francs, qui figurent au Budget de 1881, pour acquisitions de bustes ou de portraits du Roi et confection d'un album d'histoire nationale à l'usage des écoles primaires. Il y a, par contre, une augmentation de 10,000 francs, à titre de premier crédit pour achat des collections destinées aux conférences des instituteurs et des institutrices et relatives à l'enseignement intuitif des diverses branches du programme de l'école primaire, en exécution de l'arrêté royal du 18 janvier 1881.
13,446,069	»	13,446,069	13,449,551	9,500	12,762	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
43	»	Publications périodiques et autres intéressant l'instruction primaire; abonnements, acquisitions, souscriptions, subsides aux auteurs; distribution d'ouvrages ou subsides aux bibliothèques des écoles normales et aux bibliothèques cantonales des instituteurs; achat de collections et d'appareils pour l'enseignement des sciences naturelles, des éléments de l'agriculture, du dessin et de la géographie dans les conférences cantonales des instituteurs et de collections relatives à l'enseignement intuitif des différentes branches du programme de l'école primaire dans les conférences des instituteurs et des institutrices; missions; dépenses imprévues. . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV . . . . . fr.
		CHAPITRE V.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
44	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V . . . . . fr.

## DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
13,446,069	»	13,446,069	13,449,069	3,000	12,762	
85,000	»	85,000	100,000	»	c) 15,000	c) Voir la note a la page 389
13,531,069	»	13,531,069	13,549,331	9,300	27,762	
DIMINUTION. . FR.				18,262		
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . FR.				»		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
chapitres.	pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	276	Administration centrale. . . . .
II.	278	Enseignement supérieur. . . . .
III.	280	Enseignement moyen . . . . .
IV.	286	Enseignement primaire. . . . .
V.	290	Dépenses imprévues . . . . .
		TOTAUX. . . . . fr.

## DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1882.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCE.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION	
1,123,000 »	»	1,123,000 »	1,123,000 »	»	»	
1,454,150 »	»	1,454,150 »	1,459,150 »	»	5,000 »	
2,252,291 »	121,120 »	2,353,411 »	2,353,411 »	»	»	
13,531,069 »	»	13,531,069 »	13,549,331 »	»	18,262 »	
6,000 »	»	6,000 »	6,000 »	»	»	
18,346,490 »	121,120 »	18,467,610 »	18,490,872 »	»	23,262 »	
DIMINUTION . . . FR.				23,262 »		

## **ANNEXE**

**AU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

**POUR L'EXERCICE 1882.**



### **PENSIONS.**



*Voir aux annexes (n° 14) du Budget de la Dette publique.*

